BAN-SAINT-MARTIN
• FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

BIM

N°38

AUTOMNE 2026

VILLE DU BAN-ST-MARTIN



LE DOSSIER

POUR UNE VOIRIE APAISÉE ET SÉCURISÉE

P6

DANS LE RÉTRO

Retour en images sur les événements au BSM

P8

DANS L'ACTU

Morgan De Block, nouveau directeur du périscolaire

P16

GRAND ANGLE

Création de trois comités consultatifs

2 L'édito du MAIRE



Chères ban-saint-martinoises,
chers ban-saint-martinois,

Depuis quelques mois maintenant, notre équipe est pleinement à l'ouvrage. Et même si tout ne se voit pas encore, les premiers changements commencent à apparaître dans notre quotidien. Nous avons beaucoup de projets, beaucoup d'envies… et surtout, beaucoup de travail devant nous.

Parmi les grands chantiers de ce mandat, la voirie, l'espace public et la sécurité occuperont une place importante.

Parce que nos rues sont le premier espace que nous partageons tous, nous voulons les rendre plus sûres, plus agréables et mieux adaptées à tous les usages.

Cela commence par le bon sens : le stationnement sur les trottoirs, par exemple, n'est pas anodin ; Nous allons donc progressivement renforcer les contrôles et la sensibilisation.

La vitesse fait également partie de nos préoccupations. Si des contrôles radar sont fréquemment réalisés sur l'ensemble de la commune pour veiller au respect de la limitation à 30 km/h, la pédagogie laissera bientôt place à la verbalisation, dans le respect du cadre réglementaire.

Même démarche pour le vélo. Nous poursuivons le développement du plan vélo de la commune en travaillant main dans la main avec les associations cyclables locales. Là encore, l'objectif est de construire des solutions concrètes, adaptées à notre village et à ses habitants.

En parallèle, l'été dernier nous a rappelé combien les épisodes de fortes chaleurs peuvent devenir difficiles à gérer, notamment dans nos écoles. Si nous avions déjà commencé à travailler à l'élaboration d'un véritable plan canicule, construit avec les équipes pédagogiques et les services communaux, l'urgence de la situation nous a amené à débloquer des crédits supplémentaires sur 2026. D'autres, prévus en 2027, permettront de poursuivre ce travail dans la durée.

Enfin, et nous l'avons vu récemment, puisque notre territoire n'est pas à l'abri des événements qui peuvent perturber brutalement notre quotidien : intempéries, épisodes climatiques extrêmes, risques liés aux infrastructures, nous avançons également sur la création d'une réserve communale de sécurité civile. L'objectif de cette réserve sera simple : pouvoir compter, en cas de besoin, sur des habitants volontaires et formés pour venir en appui de la commune et des services de secours.

Tous ces projets ont finalement un point commun : préparer l'avenir plutôt que le subir, avec un maître-mot, la concertation.

Je souhaite que ce mandat soit celui d'une commune qui avance, qui expérimente, qui écoute et qui ajuste. Nous n'aurons évidemment pas toutes les réponses immédiatement, mais nous avons une équipe au travail, des partenaires mobilisés et surtout une volonté forte de construire ces évolutions avec vous.

C'est sur cette idée que trois comités consultatifs, ouverts aux habitants, ont été créés en juin dernier et que plusieurs réunions publiques vous seront proposées dans les mois à venir.

Continuons d'écouter, de confronter les points de vue et de construire les solutions, ensemble.

Votre maire
Joy Hendrix

SOMMAIRE







3 DANS LE RÉTRO
Retour sur les événements du Ban-Saint-Martin

8 DANS L'ACTU
Morgan De Block, un mini terrain synthétique, le verger lorrain

12 DOSSIER
Spécial voirie avec Pierre Kehrer et Pascal Jacquemin, respectivement conseillers délégués à la sécurité et à la voirie.

16 GRAND ANGLE
Création de trois comités consultatifs

18 LA PETITE HISTOIRE DU BAN
Saint Sigisbert, roi d'Austrasie

N°38 – Automne 2026 - Le BIM, bulletin d'information municipal de la ville du Ban-Saint-Martin - Directeur de la publication : Joy Hendrix - Conception éditoriale, rédaction, secrétariat de rédaction et mise en page : les membres de la commission communication et Evicom - Photographies : Evicom, Mairie du Ban-Saint-Martin - Impression : Digit'Offset - Tirage : 2 600 exemplaires - Dépôt légal : à parution.



Une Rose, Un Espoir, et bien plus encore

Après une nouvelle édition placée sous le signe de la générosité, l'association Une Rose, Un Espoir – secteur Metz-Ouest – a eu le plaisir de remettre un chèque de près de 25 000 € au profit de la Ligue contre le Cancer. Une mobilisation exceptionnelle qui vient une nouvelle fois saluer l'engagement des bénévoles, des motards et de tous ceux qui contribuent à faire de ce rendez-vous un formidable moment de partage et de solidarité.
Cette année encore, les équipages ont pris le temps de se rendre à la maison de retraite, où pensionnaires et personnel ont reçu une rose. Ils ont ensuite été accueillis au foyer AMLI, où les résidents leur avaient préparé gâteaux et cakes salés, pour le plus grand plaisir des motards. Un magnifique week-end, placé sous le signe de la bonne humeur, des rencontres et de la générosité, qui démontre une fois encore que la solidarité, lorsqu'elle est partagée, peut accomplir de très belles choses !

Forum des métiers

Le 6 mai dernier, Le Ru-Ban a accueilli une nouvelle édition du Forum des Métiers, un rendez-vous dédié à la découverte des professions et à l'orientation des collégiens. À cette occasion, des professionnels issus de secteurs d'activité variés sont venus à la rencontre des jeunes pour leur faire découvrir leurs métiers, partager leurs expériences et présenter les différentes voies possibles pour y accéder. Des échanges précieux pour permettre aux collégiens d'élargir leurs horizons, de mieux appréhender le monde du travail et de réfléchir à la poursuite de leur formation. Un moment riche en découvertes et en partage, qui favorise les rencontres entre générations et accompagne les collégiens dans la construction de leur avenir professionnel !



Saison prometteuse pour le Billard Club



Le printemps a été particulièrement actif pour le Billard Club du Ban-Saint-Martin, dont les joueurs ont multiplié les participations aux championnats. Grâce à leur engagement, leur concentration et leur persévérance, les compétiteurs ont signé de belles performances, avec des classements finaux très encourageants. Ces résultats viennent récompenser le travail et l'investissement des pratiquants tout au long de la saison, mais aussi l'implication du club dans le développement de cette discipline qui allie précision, patience et maîtrise de soi. Forte d'une longue histoire et attachée à la transmission entre les générations, l'association poursuit ainsi son dynamisme sportif et peut aborder la suite avec confiance. Félicitations à l'ensemble des joueurs et aux bénévoles qui font vivre le club depuis de nombreuses décennies !

En scène !

Le samedi 23 mai, Julien Strelzyk a posé ses valises, ou plutôt sa doudoune sans manches, pour son spectacle « L'Argent immobilier ». Avec son humour et son regard décalé sur le quotidien, l'humoriste a invité le public à partager un moment de détente et de rire autour d'un sujet qui nous concerne tous : l'immobilier et ses petites surprises ! Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur, qui a permis aux spectateurs de profiter d'un rendez-vous culturel convivial au cœur de la commune.



« Un stylo dans la tête »



Début juin, les comédiens de la troupe La Ban d'Rôle étaient de retour sur scène présenter « Un stylo dans la tête ». Rires, surprises et bonne humeur étaient au programme de cette soirée placée sous le signe du spectacle vivant ! Une belle occasion de découvrir le talent des comédiens locaux et de profiter d'un moment agréable autour du théâtre. Un grand bravo à la troupe pour son énergie et son engagement, qui contribuent à faire vivre la culture au Ban-Saint-Martin !
Le petit plus : l'entrée était libre, pour que chacun puisse profiter de cette parenthèse théâtrale.

L'USBSM en fête !

Rendez-vous incontournable de la fin de saison, passionnés de football et familles se sont retrouvés pour célébrer la vie du club. Sport, partage et convivialité, pour réunir joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters autour d'une même passion.
Au-delà des terrains, cette fête est aussi l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre le club tout au long de l'année. Un beau moment de rassemblement dans la bonne humeur et l'esprit d'équipe !



« Respire »



Début juin, les danseuses et danseurs du Ban des Arts ont investi la scène du NEC de Marly pour présenter leur nouveau spectacle, « Respire ». Un rendez-vous artistique qui a permis au public de découvrir tout le talent et l'énergie des élèves et des équipes de l'association.
Entre émotion et plaisir de la scène, cette représentation a offert un joli moment de partage aux spectateurs venus nombreux applaudir les artistes. Une belle façon de mettre à l'honneur le travail réalisé tout au long de l'année et de célébrer la richesse des pratiques artistiques proposées par Ban des Arts.
Une nouvelle fois, l'association démontre combien la passion, la créativité et le travail collectif peuvent donner naissance à de beaux moments de spectacle et de rencontres !

Ça vibre place de la Hottée de Pommes !

À l'occasion de la Fête de la Musique, la place de la Hottée de Pommes s'est transformée en véritable scène à ciel ouvert ! Le groupe The Runners a ainsi enflammé l'ambiance avec une prestation énergique, faisant danser et chanter le public venu profiter de cette belle soirée estivale. Proposée par le café de la Marne, cette soirée gourmande et musicale a rassemblé les habitants et visiteurs dans une atmosphère chaleureuse et festive. Une belle façon de célébrer l'arrivée de l'été en musique, dans un esprit de convivialité et de partage !





Un nouveau souffle pour la borne de la liberté

Après sa restauration l'an dernier, la borne de la Liberté, située avenue Henri II, a retrouvé tout son éclat et a été officiellement inaugurée au cours d'un moment de mémoire le 18 juin dernier.
Cette cérémonie a réuni les élus de la commune, des élèves et professeurs du collège, l'artiste qui a réalisé la restauration de la borne ainsi que les membres locaux du Souvenir Français.
À travers cette rénovation, c'est un élément de notre patrimoine mémoriel qui est préservé et remis en valeur. Une belle occasion de rappeler l'importance de transmettre l'histoire et le devoir de mémoire, tout en permettant à chacun de redécouvrir ce témoignage de notre passé au cœur de la commune.

Une saison pleine d'énergie

Initialement prévue fin juin, la fête du club du BSM Judo a malheureusement dû être reportée en raison des fortes chaleurs. Une décision raisonnable et responsable, saluée par tous : la sécurité des judokas, des familles, des encadrants et des bénévoles reste une priorité. Ce n'est que partie remise !
Quelques semaines plus tard, du 10 au 13 août, le traditionnel stage d'été de judo a une nouvelle fois rencontré un vif succès. Dans une ambiance studieuse et amicale, les judokas, venus de toute la France, ont pu poursuivre leur entraînement, perfectionner leur technique et partager leur passion.
Une dynamique qui vient couronner plusieurs mois particulièrement riches pour le club, dont les résultats sportifs sont impressionnants ! Bravo à toutes et à tous pour cette belle saison !



Rendez-vous à La Madine...

Comme il est de tradition, le centre aéré de la commune s'est déroulé sur les trois premières semaines de juillet. Une belle parenthèse estivale, pleine de rires, de découvertes et de souvenirs, qui contribue au bien-être et au développement de chacun, sur le thème cette année de « l'académie des aventuriers » ! Grande nouveauté, les enfants âgés du 6 à 11 ans pouvaient également profiter d'un mini-camp au Lac de Madine durant trois jours ; Balade à cheval, baignade et accrobranche, il y en avait pour tous les goûts, de quoi profiter pleinement du début des vacances. Une belle expérience qui sera certainement reconduite, car le centre aéré, c'est bien plus qu'un lieu où l'on vient s'amuser : c'est aussi un véritable espace de vie collective, où les enfants apprennent à gagner en autonomie, à créer ensemble, à partager et à vivre avec les autres.



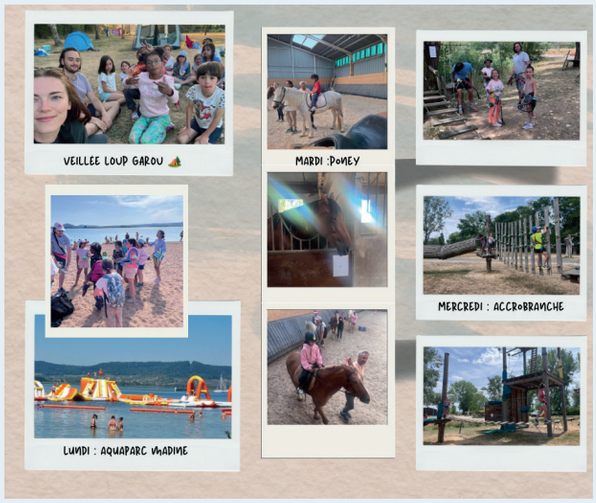



Une fête foraine au Ban

Du 10 au 13 juillet, la commune a renoué avec une tradition qui avait disparu depuis plusieurs années : une fête foraine s'est installée pour la première fois depuis longtemps au Ban-Saint-Martin ! Pendant quatre jours, petits et grands ont pu profiter des manèges, de l'ambiance festive et du plaisir de se retrouver en famille ou entre amis, autour de ce rendez-vous populaire. Pour clôturer cette première édition en beauté, rendez-vous était donné le 13 juillet au soir pour célébrer la Fête nationale ! Aux platines, DJ RAVZ a fait danser le public dans une ambiance survoltée. Une belle soirée estivale et festive, qui a réuni les habitants dans la bonne humeur.

Sous le signe de la découverte et du partage

Début septembre, une rentrée des associations se tenait au Ru-Ban. Au fil des stands, les visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles, découvrir de nouvelles disciplines, assister à des démonstrations et, pourquoi pas, trouver l'activité qui leur correspond ! Sport, culture, loisirs, solidarité... La diversité des associations présentes témoigne de la richesse du tissu associatif local et de l'énergie de celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Une belle journée de rencontres et de découvertes, qui confirme une nouvelle fois la place essentielle des associations dans la vie de nos communes !



La pomme dans tous ses états

Samedi 12 et dimanche 13 septembre, la Fête de la Pomme était de retour pour un week-end gourmand et convivial. Entre deux parties sur les jeux en bois, une ascension sur le parcours d'escalade et un détour par l'enclos des poneys, on pouvait se régaler avec les très attendues spécialités à la pomme de nos artisans locaux ! Côté ambiance, les artistes se sont succédé, en passant du rock, à la variété italienne, aux tubes des années 80, alors qu'à la nuit tombée samedi, la troupe Burn n'Light nous a enchanté avec un numéro de cirque aérien, rythmé par le feu ! Un peu de patience, l'édition 2027 se tiendra les 11 et 12 septembre.



Tous à vélo !



Vendredi 16 octobre, Le Ban-Saint-Martin a pris un petit air de fête à l'occasion d'une déambulation à vélo organisée dans les rues de la commune. Petits et grands se sont retrouvés pour une rencontre conviviale en selle, l'occasion de redécouvrir notre ville autrement, mais aussi d'échanger sur la place du vélo dans nos déplacements quotidiens et sur les aménagements à venir. Cette rencontre a aussi permis de rappeler la volonté de la municipalité d'avancer concrètement pour faciliter l'utilisation du vélo et améliorer le partage de l'espace public, en travaillant main dans la main avec les associations locales et les habitants. La balade s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié.

Une belle tradition

Dimanche 18 octobre, le repas des aînés s'est tenu dans la salle des fêtes du Ru-Ban. Pour l'occasion, les habitants âgés de 70 ans et plus se sont retrouvés autour d'un déjeuner gourmand, dans une ambiance festive et musicale. Tout au long de la journée, les élus volontaires et les membres du CCAS se sont mobilisés pour assurer le service et accompagner les convives, mais aussi et surtout pour partager ce précieux moment à leurs côtés. Une belle tradition qui rappelle combien ces moments de rencontre et de partage sont précieux dans la vie de notre commune !



ENFANCE

Morgan De Block, Nouveau directeur du périscolaire

LE SERVICE PÉRISCOLAIRE A CHANGÉ DE DIRECTION À LA RENTRÉE. À SA TÊTE, MORGAN DE BLOCK QUI VOIT SES FONCTIONS ÉLARGIES PAR RAPPORT À SA PRÉDÉCESSEURE. EXPLICATIONS.



L'animation, il l'a dans la peau. « *J'ai commencé dans le domaine en 2013. Au début, c'était de façon volontaire et très rapidement, je me suis engagé dans la voie de la professionnalisation* », indique le nouveau directeur du périscolaire, arrivé le 24 août dernier en mairie. Après avoir obtenu différents diplômes en 2017 et 2020, Morgan De Block a multiplié les expériences professionnelles avant d'avoir l'opportunité d'entrer dans la fonction publique en 2024. « *Je suis devenu responsable du service périscolaire de la mairie de Vigy cette année-là.* » Avec Le Ban-Saint-Martin, c'est donc son deuxième poste en collectivité. Le challenge est plutôt relevé. Outre la gestion du service périscolaire qui compte jusqu'à 180 enfants pendant la pause méridienne et une vingtaine d'animateurs sous sa responsabilité, Morgan De Block a pour mission de relancer un club ados et faire vivre le cercle senior ! Un poste à tiroirs qui n'effraie pas le nouvel arrivant. « *Avec l'adjoint à la jeunesse, notre premier objectif pour les ados sera de leur trouver un espace dédié, c'est-à-dire un endroit adéquat aux normes ERP. Il s'agit aussi de cibler les animateurs qui seront en charge des jeunes et surtout «intéresser» des adolescents !* » Pour ce faire, Morgan De Block va se mettre en lien avec le collège et utiliser les réseaux sociaux. « *Dans un deuxième temps, on s'intéressera aux seniors. C'est un nouveau défi pour moi. Nous sommes aux balbutiements du projet et nous sommes en train d'en dessiner les contours.* » Dans tous les cas, le bilan des premières semaines d'activité du directeur est très satisfaisant. « *Le Ban-Saint-Martin est une commune dynamique qui a envie d'entreprendre des choses. On le voit notamment avec l'avènement du nouveau bâtiment périscolaire Les Mûriers. Nous allons faire du bon travail, toutes les conditions sont réunies !* », conclut Morgan De Block.

« Le Ban-Saint-Martin est une commune dynamique qui a envie d'entreprendre des choses. On le voit notamment avec l'avènement du nouveau bâtiment périscolaire Les Mûriers. »

PLACE DE LA HOTTÉE DE POMMES

Les habitants ont réfléchi à un « mini-jardin »

Qui est mieux placé que les habitants pour imaginer le futur jardin de la place de la Hottée de Pommes ? Mais est-ce vraiment les mieux placés ? Ne va-t-on pas avoir droit à des propositions infaisables trop utopiques ? Au contraire, si nous ne les écoutons pas, aura-t-on un projet de techniciens, beau sur le papier mais qui ne tient pas compte des besoins de la population ? Au Ban-Saint-Martin, pour résoudre cette équation, forts de notre expérience sur la réalisation de la cour végétalisée de l'école Verlaine, nous avons fait une synthèse des deux : des habitants volontaires accompagnés par des paysagistes dont le rôle était bien évidemment de recueillir les propositions des citoyens mais surtout de leur donner les bases nécessaires à une réflexion plus en accord avec l'environnement, les besoins exprimés, les contraintes existantes. C'est ainsi que deux ateliers se sont tenus sur place, le mercredi 10 juin « Imaginer la composition du jardin » et le samedi 20 juin « préfigurer, tracer sur site ». Ces ateliers ont chacun rassemblé entre 10 et 15 personnes de tout âge. Place désormais à la synthèse et à la réalité financière pour trouver le juste équilibre entre contraintes et ambitions du projet. Dès sa finalisation, une restitution sera proposée.



LE VERGER LORRAIN

Un lieu fait par tous et pour tous



C'est en 2021 et 2023 qu'au cours d'ateliers participatifs, des habitants de la commune ont pu créer ce verger dans la plaine du bois des lapins. Il est composé de variétés fruitières classiques et parfois un peu oubliées, comme le néflier d'Allemagne. Une aire de repos avec des bancs et une table en bois est venue compléter ce lieu. En 2026, ce fut au tour des enfants des mercredis éducatifs d'apporter leur pierre à l'édifice, en fabricant des panneaux explicatifs sur tel ou tel arbre. Il y a même un QR code qui permet d'aller plus loin dans la connaissance de l'essence fruitière. Ce travail fait de botanique et d'arts plastiques, a permis à nos enfants de se rapprocher de la nature tout en rendant service à la communauté.

Ateliers de prévention

Le CCAS de la ville vous propose des ateliers de prévention pour les plus de 55 ans.
Ils seront animés par un ergothérapeute qui abordera les sujets suivants : prévention des chutes, produits astucieux, conseils travaux et aides techniques.

Les Lundi 16, lundi 23 et lundi 30 novembre de 9h30 à 11h30.
Inscription en mairie du Ban Saint Martin / Ateliers proposés gratuitement.



© Adobe Stock / manassanant

FOOTBALL

Un mini terrain synthétique pour les enfants du club

Avec environ 230 licenciés, dont 90 jeunes de moins de 18 ans, l'Union Sportive du Ban-Saint-Martin est un club de football dynamique faisant la part belle à la jeunesse, à la formation et à l'amitié. Consciente de son rôle pour la commune, la mairie l'aide par des subventions et la mise à disposition des équipements. Club et municipalité ont les mêmes objectifs et particulièrement celui de favoriser la pratique du football par les plus jeunes. C'est ainsi qu'est né le projet d'aménager, à côté du terrain d'honneur, un terrain synthétique provisoire de 900 m² réservé à l'entrainement des enfants jusqu'à dix ans. La municipalité a financé la pelouse synthétique tandis que les bénévoles du club l'ont installée pour la plus grande satisfaction de tous et pour un meilleur confort des enfants.



RETOUR SUR...

Une canicule interminable

Les canicules, qui ont frappé la France depuis le mois de mai, ont mis à mal la nature et les hommes et les femmes. Aujourd'hui encore, les corps ressentent de la fatigue. La poussière et les herbes sèches ont remplacé la verdure de la plaine du bois des lapins. Nous savons maintenant que ces extrêmes climatiques seront plus fréquents et plus forts au cours des années à venir. La Municipalité avait anticipé cette chaleur avec l'isolation des deux écoles élémentaires, la végétalisation des cours d'école, réalisées ou programmées, la plantation d'arbres ou encore le stockage d'eau de pluie. Force est de constater que ces mesures n'ont pas été suffisantes pour protéger nos concitoyens et particulièrement les plus fragiles. Il a fallu, dans l'urgence, trouver des solutions. Elles ont certes permis de minimiser l'inconfort sans toutefois le supprimer ou tout du moins le rendre acceptable. La maison de retraite a ouvert sa salle rafraîchie aux plus de 60 ans et aux personnes fragiles tous les après-midis. La mairie a fourni aux écoles 8 brumisateurs de grande capacité dès le mois de mai. Elle a proposé des piscines gonflables lors des mercredis éducatifs et du périscolaire. Nous sommes allés jusqu'à fermer les écoles trop chaudes pour accueillir les enfants. Il nous faut maintenant continuer à travailler pour anticiper au mieux les semaines à 40 C° et les longues périodes de sécheresse.
Cela passe par plusieurs phases avec une priorité pour nos écoles. Dès mai 2027, il est prévu d'installer 10 climatiseurs mobiles, des brasseurs d'air là où c'est possible, ainsi que des filtres antisolaires sur les fenêtres et les verrières. Cela devrait nous permettre d'aborder plus sereinement une éventuelle canicule l'année prochaine avant d'envisager, à moyen terme, des mesures complémentaires nécessitant des investissements plus lourds.
Il faut tenir compte de nombreux paramètres et de l'efficacité des dispositifs mis en place contre des événements inédits sur lesquels l'expérience fait défaut. Il faudra aussi adapter nos comportements et acquérir une « culture » de protection contre les fortes chaleurs. Cela est l'affaire de chacun. La solidarité et l'attention portée aux autres sont nécessaires pour que celui qui est dans la difficulté puisse être aidé.

SANTÉ – OPHTALMOLOGIE DU SAINT QUENTIN

« Le bilan de cette première année est très positif »

LA VILLE DU BAN-SAINT-MARTIN DISPOSE D'UN CENTRE D'OPHTALMOLOGIE PERFORMANT DEPUIS UN AN. L'OCCASION DE DRESSER UN PREMIER POINT AVEC JULIE FRANÇOIS, L'UNE DES CINQ ASSOCIÉES À LA TÊTE DU CABINET. ENTRETIEN.



Pierre-Jean Bertaux, Rémi Moskwa, Nicolas Tribout et Julie François, quatre des cinq associés à la tête du Centre ophtalmologie Saint-Quentin.

Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à vous installer au Ban-Saint-Martin ?

Les docteurs Bertaux et Sot étaient déjà installés rue Foch au Ban-Saint-Martin depuis plusieurs années. Lorsque nous avons décidé de nous associer tous les cinq*, nous avons voulu créer des locaux plus grands. Un terrain destiné à recevoir ce type d'installation était disponible Rue Otto Zollinger, ce qui nous permettait de rester sur la commune.

Comment la municipalité a-t-elle accueilli votre projet au moment de son installation ? Vous a-t-elle accompagné dans son lancement ?

Nous avons été très bien accompagnés par la municipalité et par l'ancien maire Henri Hasser, qui a toujours été extrêmement disponible pour nous aider dans ce projet.

Quelles sont les spécialités présentes au centre d'ophtalmologie ?

Nous sommes cinq ophtalmologues et nous proposons une prise en charge complète, du suivi ophtalmologique courant aux traitement chirurgicaux les plus spécialisés. L'ensemble des praticiens assure le suivi ophtalmologique standard et la chirurgie de la cataracte. En complément de cette expertise commune, nous développons des compétences spécifiques dans plusieurs domaines : rétine, glaucome, chirurgie réfractive, pédiatrie et chirurgie palpébrale. Nous travaillons également en collaboration étroite avec plusieurs orthoptistes qui exercent au sein même du cabinet. Celles-ci sont habilitées au renouvellement des corrections optiques dans certaines conditions et à la rééducation.



Quel premier bilan dressez-vous depuis votre installation ?

Le bilan de cette première année est très positif. Nous sommes ravis de poursuivre la relation de confiance construite avec nos anciens patients, et de pouvoir prendre en charge de nouveaux, laissés souvent sans ophtalmologiste traitant suite au départ à la retraite de nombreux praticiens ces dernières années. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir dans locaux depuis le 1er juillet un médecin généraliste, Dr Laurent Frentzel.

*Pierre-Jean Bertaux, Julie François, Rémi Moskwa, Maxime Sot et Nicolas Tribout.

VOIRIE - CIRCULATION - SÉCURITÉ

Pour le bien-être de chacun

STATIONNEMENT, AMÉNAGEMENTS ROUTIERS, CONTRÔLES DE VITESSE, PISTES CYCLABLES : AUTANT DE SUJETS SUR LESQUELS LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE ACTIVEMENT EN CE DÉBUT DE MANDAT. LE POINT AVEC PIERRE KEHRER ET PASCAL JACQUEMIN, RESPECTIVEMENT CONSEILLERS DÉLÉGUÉS À LA SÉCURITÉ ET À LA VOIRIE.





Pierre Kehrer et Pascal Jacquemin

Selon le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema), « *le maire dispose de plusieurs leviers qui influencent directement la sécurité routière* » : comme les limitations de vitesse, la politique de stationnement ou encore les aménagements urbains. Des paramètres sur lesquels l'équipe municipale planche depuis son élection en mars 2026. Au premier chef des préoccupations immédiates de la municipalité, la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 dont l'échéance est fixée en cette fin d'année avec en particulier la suppression des places de stationnement situées à moins de cinq mètres en amont d'un passage piéton. « *Ce qui implique au Ban-Saint-Martin une quarantaine de places de parking* », indique Pierre Kehrer, conseiller délégué à la sécurité à la mairie du Ban-Saint-Martin. Énorme à l'échelle d'une ville qui comporte quarante-trois rues. « *Nous allons faire au mieux. Mais il s'agit surtout aujourd'hui de traquer les stationnements gênants sur notre commune.* » Et ils sont légion. « *La Police métropolitaine a jusqu'à maintenant, été tolérante. Dans les semaines qui viennent, la verbalisation va s'accroître notamment à proximité des écoles et des commerces.* » Une question de sécurité tout comme le déploiement aux points stratégiques de la commune, des caméras reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU) permettant à la fois de diriger de manière efficace les patrouilles de police et « *de développer la vidéo-verbalisation si cela s'avère nécessaire.* »

« Il s'agit surtout aujourd'hui de traquer les stationnements gênants sur notre commune. »

PIERRE KEHRER, conseiller délégué à la sécurité à la mairie du Ban-Saint-Martin.

Le « Vivre ensemble »

Comme toutes les villes de mêmes strates, Le Ban-Saint-Martin doit gérer les problématiques liées à la vitesse des véhicules. Toute la commune est en zone 30. La signalisation a été installée à chaque début de rue et « *depuis août, nous avons procédé à un rappel au sol* », souligne Pascal Jacquemin, conseiller délégué à la voirie. En un peu plus de six mois, si les contrôles radar n'ont verbalisé qu'un seul

grand excès de grande vitesse – 70 km/h relevés au lieu des 30 règlementaires – la Police métropolitaine fera preuve de beaucoup moins de mansuétude dans les semaines à venir, au nom du bien-être et de la tranquillité de la communauté.
Le « vivre ensemble », notion à laquelle tient beaucoup le conseil municipal, a naturellement activé le levier des aménagements urbains. Ainsi, la rue du Saint-Quentin sera le laboratoire de ce qui va être développer sur la commune en concertation avec les habitants. Un chaucidou* va y être aménager, afin de mieux partager la route entre les voitures, les vélos et les piétons. Atouts d'une telle transformation : outre une solution économique, le chaucidou est synonyme de vitesse réduite car l'absence de ligne centrale incite les automobilistes à ralentir, autorise un trafic plus flexible et accorde surtout une place visible pour les cyclistes. Le vélo sera un peu plus présent sur la commune (lire notre encadré sur les Riverains du Parc) dans le futur. L'avènement de la passerelle Wadrineau va également changer la donne en la matière, d'autant plus que la maire de la commune, Joy Hendrix, de par son rôle de conseillère déléguée au plan vélo et aux mobilités actives, y sera particulièrement attentive.

***Un chaucidou est une chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), un aménagement routier conçu pour partager une route étroite entre les voitures et les vélos. Le mot est une contraction de « chaussée pour les circulations douces.**

ZOOM SUR...

Les Riverains du Parc

« *Développer la place du vélo qui est jusqu'à lors inexistante.* » C'est de ce postulat de départ que les Riverains du Parc ont interpellé il y a quelques mois les candidats à la mairie du Ban St Martin en leur présentant un audit vélo sur les carences, les dangers et les possibilités sécurisées de cette pratique. Depuis, la nouvelle équipe fraîchement élue, prête une oreille attentive aux propositions de l'association menée par ses 5 co-présidents. « *L'automobile est très présente au Ban et, le trafic pendulaire important à certaines heures sur certains axes complique fortement l'utilisation du vélo.* » indique les intéressés. Autre élément mis en lumière par l'association : la quasi absence de parking vélos sur l'emprise foncière du Ban. Enfin, si la mise en place d'une limitation à 30km/h est une très bonne chose, très peu d'automobilistes ont connaissance que cette réglementation autorise les cyclistes à arpenter les rues à sens unique à contresens ! « *Aujourd'hui, on travaille avec la municipalité en tant que force de proposition car la place du vélo ne fera que s'accroître. Les connections avec Metz, pont de fer, pont de Verdun, ainsi que la future passerelle Wadrineau, justifient que le Ban St Martin développe des infrastructures cyclables intra-muros.* » En attendant, les Riverains du Parc sont à l'origine d'initiatives porteuses comme la « déambulation festive » d'une soixantaine de cyclistes dans la ville le 16 octobre dernier. Un constat et des actions partagés par la maire Joy Hendrix, conseillère déléguée au plan vélo et aux mobilités actives à l'Eurométropole.



« Aujourd'hui, on travaille avec la municipalité en tant que force de proposition car la place du vélo ne fera que s'accroître. »

FRANÇOIS DRAPIER, co-président des Riverains du Parc



Un chaucidou va être installé rue du Saint Quentin qui permettra de partager la route entre les voitures, les vélos et les piétons.

Image d'illustration



Tout l'intérieur de la commune est en zone 30.





La passerelle Wadrineau permettra de relier Le Ban-Saint-Martin à Metz via des voies cyclables.

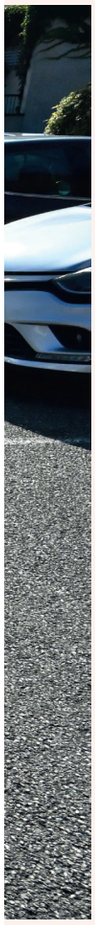



la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019 oblige en particulier la suppression des places de stationnement situées à moins de cinq mètres en amont d'un passage piéton.



COMITÉS CONSULTATIFS

Faire vivre la démocratie locale au plus près des habitants



© Adobe Stock / Pixel-Shot

La vie de la commune ne se résume pas aux seules réunions du Conseil municipal. Derrière chaque projet, chaque aménagement, chaque initiative culturelle ou associative, il y a des réflexions, des échanges et une volonté constante d'associer les habitants aux décisions qui concernent leur cadre de vie.

Parce que la municipalité est convaincue que les meilleures politiques publiques sont celles qui se construisent avec les citoyens, il a été décidé, lors de la séance du Conseil municipal du 30 juin 2026, de créer, pour la durée du mandat, trois comités consultatifs thématiques. Cette décision s'inscrit dans une démarche de participation citoyenne et d'ouverture, avec l'ambition de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de contribuer activement aux réflexions menées pour l'avenir de notre commune.

Ces instances ont été créées en application de l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales, qui permet au conseil municipal de constituer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal relevant de ses compétences

Qu'est-ce qu'un comité consultatif ?

Un comité consultatif est un lieu d'échange, de dialogue et de réflexion. Il ne s'agit pas d'un organe décisionnel : les décisions continuent naturellement d'être prises par le Conseil municipal, seul compétent pour délibérer et engager la commune. En revanche, les comités consultatifs permettent d'enrichir la réflexion collective en faisant participer des habitants, des représentants du monde associatif, des personnes engagées ou encore des experts locaux aux travaux préparatoires. Ils constituent ainsi une passerelle entre les élus et les citoyens. Ils offrent un cadre souple permettant de recueillir des propositions, d'identifier les attentes de la population, de partager des expériences et de faire émerger des idées nouvelles. Dans un contexte où les citoyens expriment de plus en plus le souhait d'être associés aux décisions publiques, ces instances représentent un outil concret de démocratie locale. Elles favorisent l'écoute mutuelle, la co-construction et l'implication de chacun dans la vie de la commune. Le Conseil municipal a souhaité que ces comités, qui ont vocation à se réunir plusieurs fois par an, soient ouverts et accessibles, afin que les habitants qui le désirent puissent contribuer, à leur niveau, à des projets utiles à la collectivité.

Le comité consultatif « Devoir de mémoire »

Présidé par Maxime Hauviller, adjoint au Maire, le comité consultatif « Devoir de mémoire » a vocation à rassembler des élus municipaux, des représentants d'associations attachées à la sauvegarde et à l'hommage rendu aux anciens combattants, ainsi que des citoyens engagés dans la protection du patrimoine et la promotion de l'histoire locale. Ce comité pourra être consulté sur tout projet en lien avec le devoir de mémoire sur le territoire communal. Il constituera un espace privilégié pour réfléchir aux actions susceptibles de mieux faire connaître notre histoire et de transmettre celle-ci aux générations futures. Ses travaux pourront notamment s'appuyer sur le fonds documentaire du Mouvement Culturel conservé en mairie, qui représente une source précieuse d'informations et d'archives concernant la vie locale.
Parmi les premiers sujets figurera notamment la préparation du 85e anniversaire de la Libération de la commune. Le comité sera également la cheville ouvrière de la réactivation de la section locale du Souvenir Français. Au-delà des commémorations, ce comité aura vocation à promouvoir une véritable culture de la transmission.

Le comité consultatif « Environnement et mobilités douces »

Présidé par Jean Mathis, premier adjoint, le comité consultatif « Environnement et mobilités douces » est composé d'élus, de représentants associatifs, de citoyens volontaires et, lorsque cela sera utile, de personnes disposant d'une expertise particulière. Ce comité pourra être consulté sur tous les projets relevant des thématiques relatives à la biodiversité, à l'amélioration du cadre de vie, à l'adaptation aux évolutions climatiques, à la réduction des nuisances ou encore au développement des déplacements alternatifs. La municipalité a également souhaité que les personnes en situation de handicap soient pleinement associées à ces travaux. Leur expérience quotidienne constitue une source essentielle d'information pour penser des aménagements plus inclusifs et plus adaptés aux besoins de tous.

Le comité consultatif « Dynamique associative »

Présidé par Aurore Robin, adjointe au Maire, le comité consultatif « Dynamique associative » répond à la volonté de soutenir l'engagement bénévole et de favoriser les échanges entre les différentes associations du territoire. Ce comité réunira des élus municipaux, des représentants des associations qui souhaiteront y participer ainsi que des citoyens volontaires. Il pourra être consulté sur tous les projets en lien avec la coordination associative et la dynamique interassociative. Parce que les associations jouent un rôle déterminant dans l'animation du territoire, il est essentiel que leurs représentants puissent partager leurs idées, leurs difficultés, leurs attentes et leurs projets dans un cadre propice à la concertation.

Une invitation à participer

Toutes les personnes passionnées d'histoire locale, sensibles aux questions environnementales ou engagées dans le monde associatif peuvent contribuer à ces réflexions et participer à la construction de projets utiles à notre collectivité. Les personnes intéressées pour rejoindre l'un des trois comités sont invitées à se rapprocher de la mairie, par téléphone (03 87 30 13 15) ou courrier électronique (mairie@ban-saint-martin.fr), avant le 30 novembre 2026. Pour des raisons organisationnelles, le nombre de participants pourra être limité.



© Iuliia / Adobe Stock

La première réunion du comité consultatif « Devoir de mémoire » aura lieu dans le courant du mois de décembre 2026.

Saint Sigisbert, roi d'Austrasie

NÉ EN 630 À ORLÉANS, FILS DE DAGOBERT 1ER, ROI DE TOUS LES FRANCS ET DE RAINTRUDE, L'UNE DE SES CONCUBINES, SIGISBERT OU SIGEBERT FUT DÉCLARÉ, EN 633, ROI D'AUSTRASIE ET DÈS LORS RÉSIDA À METZ. IL EST À NOUVEAU CÉLÉBRÉ AU PIED DU MONT SAINT-QUENTIN AUJOURD'HUI COMME IL LE FUT AU MOYEN-ÂGE.



Monté sur le trône en 639, après la mort de son père, il régna avec l'aide des maires du palais, Pépin de Landen et Grimoald, fils de ce dernier. Bien conseillé, il exerça son pouvoir de façon exemplaire. Il s'employa à réparer les torts causés par son père. Charitable, il veilla au sort des plus démunis. Pacifique, il usa de la diplomatie plutôt que de la guerre lors des conflits survenus avec les peuples voisins. Il vivait de façon rigoureuse et avait banni de la « Cour d'or » le luxe et la débauche qui y avaient jusqu'alors régné. Un office propre fut dédié à saint Sigisbert aux environs de 1300 et sa fête fut fixée au 1er février, date anniversaire de sa mort : cependant ce culte était célébré uniquement dans les abbayes de Saint-Martin-devant Metz, de Stavelot et Malmedy. L'abbaye de Saint-Martin était également l'une des stations de la procession que fit depuis le Xe siècle le lundi des Rogations, le chapitre de la cathédrale de Metz. Le cortège quittait la ville par la porte Serpenoise, faisait une station à l'abbaye Saint-Symphorien, une autre à Saint Rémy de Scy et se dirigeait ensuite vers une chapelle, située au sommet du Mont Saint-Quentin. Il redescendait ensuite, s'attardait longtemps à Saint-Martin afin de vénérer saint Sigisbert, avant de regagner la cathédrale par le Pont des Morts. Cette tradition persista jusqu'au siège de Metz, en 1552, époque à laquelle la chapelle Saint-Quentin fut détruite.



L'évêque de Nancy au secours du Pays messin

Dans le diocèse de Metz ce n'est qu'après le Concordat que fut introduite par Monseigneur Jauffret la fête de saint Sigisbert. Elle se célébrait le 31 janvier : l'office était celui du commun des justes avec deux leçons propres. La réforme du calendrier l'a placée au 1er février. La commune du Ban-Saint-Martin se devait d'honorer le nom du saint roi dont la sépulture avait séjourné sur son territoire pendant près de neuf siècles : il fut donné au 19e siècle à la rue principale du village. Cette dénomination, conservée lors de la première annexion, n'a pas été respectée par les autorités nazies durant la période 1940-1945 : l'artère est en effet devenue la « Chamissostrasse », du nom de cet auteur, d'origine française, devenu prussien à la faveur de la Révolution. Ses restes, profanés à la Révolution, sont conservés à la cathédrale de Nancy, ville dont il est le Saint Patron. Ce reliquaire appartient aux religieuses du Carmel de Plappeville, auxquelles il a été offert par le Vicomte Maurice du Coëtlosquet (1836-1904) dont la veuve fera bâtir le château de Mercy en 1905). Ce gentilhomme messin, chassé par l'annexion, souhaitait que des reliques du roi d'Austrasie, soient déposées en Pays messin. Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy, fit alors réaliser un reliquaire destiné à les recueillir. Celui-ci, en forme de cylindre, est porté sur un brancard par un roi, un évêque et deux moines. Deux anges élèvent au-dessus de leur tête un falot. Cette pièce d'orfèvrerie fut offerte au Carmel de Metz. Une partie des reliques de saint Sigisbert a donc retrouvé sa place à proximité de l'emplacement de l'abbaye dans laquelle elles reposèrent si longtemps. Ainsi le culte du saint roi est-il de nouveau célébré au pied du Mont Saint-Quentin, comme il le fut au Moyen-âge !

Le Ban-Saint-Martin Passionnément

UNIS, VIGILANTS ET TOUJOURS DÉTERMINÉS !

Unis comme les cinq doigts de la main ! Les cinq élus de l'opposition poursuivent, avec la même solidarité et la même énergie que durant la campagne municipale, leur engagement au service des Ban-Saint-Martinoises et des Ban-Saint-Martinois.

Présents et actifs lors des conseils municipaux comme dans les commissions, nous exerçons notre mandat avec sérieux, rigueur et vigilance, fidèles à celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance, et vous étiez nombreux !

Si le climat des échanges demeure serein, nous regrettons toutefois d'être trop peu consultés et entendus.

Les mois passent et force est de constater que les projets d'envergure tardent à émerger. La majorité actuelle semble privilégier une gestion prudente, sans véritable audace, dans la continuité des méthodes précédentes. Certes, les moyens financiers sont contraints, mais des leviers existent pour donner davantage d'ambition à notre commune.

Nous ne recherchons ni la polémique ni l'opposition systématique. Nous observons, proposons et travaillons ensemble. Notre unité fait notre force. Notre détermination reste intacte. Et notre ambition pour Le Ban-Saint-Martin demeure entière !

Toujours à vos côtés !

Le Ban-Saint-Martin Passionnément

Un nouveau visage pour le Ban

Chères habitantes, chers habitants du Ban-Saint-Martin. L'été a été très chaud ! La soirée du 13 juillet nous a offert une belle parenthèse conviviale. À la rentrée, le forum des associations a mis à l'honneur la richesse de notre tissu associatif, puis la Fête de la pomme, haute en couleurs, nous a rassemblés dans une ambiance festive. Merci à nos bénévoles et aux habitants présents ! La suite a été tout aussi riche : un repas pour nos aînés, puis une conférence à l'IRTS sur la fin de vie, un sujet d'actualité majeur qui nous concerne tous. Octobre Rose a également été à l'honneur à travers différentes actions de sensibilisation. Les fêtes de Noël seront d'autres occasions de nous retrouver et de nous entraider. Je suis heureuse de voir Mme le Maire et son équipe à l'écoute, dans un esprit fédérateur que j'espérais. Continuons à faire vivre notre commune dans le dialogue. J'en profite pour vous rappeler que je suis infirmière libérale. Si vous rencontrez une difficulté liée à la santé, au handicap ou à l'inclusion, je suis disponible pour en parler et vous accompagner, si vous le souhaitez, dans une démarche fraternelle et solidaire. Retrouvez-moi sur Facebook : « Anne-Catherine Leucart élue BSM », pour suivre l'actualité et échanger. À bientôt !

Agenda

Novembre 2026

Mardi 10 novembre

Commémoration du 11 novembre au Monument aux Morts, Avenue de la Liberté.

Samedi 14 et dimanche 15 novembre

Marché Art et Terroir de Noël organisé par l'association FLC au Ru-Ban.

Dimanche 22 novembre

Bourse aux jouets organisée par l'association FLC au Ru-Ban.

Samedi 28 novembre

Repas dansant organisé par l'association La Pédiatrie Enchantée au Ru-Ban.

Dimanche 29 novembre

Vernissage de fin d'expositions «La vie en Liberté, «Retournement esthétique», «Notre Dame de Paris et patrimoine local» à l'église Sainte-Croix.

Décembre 2026

Samedi 12 décembre

Fête de la St Nicolas organisée par l'association Les Mésanges de Pagnol au Ru-Ban.

Dimanche 13 décembre

Loto organisé par l'association Les Mésanges de Pagnol au Ru-Ban.



© Adobe Stock / aytnc

Février 2027

Samedi 6 février

Carnaval au Ru-Ban.

Samedi 13 et dimanche 14 février

Festival laineux organisé par l'association Knit et Klatsch au Ru-Ban.

Mars 2027

Samedi 20 mars

Repas dansant organisé par l'association La Pédiatrie Enchantée au Ru-Ban.

Du 25 au 28 mars

Cirque StefanO, Place de la Hottée de Pommes.

Avril 2027

Dimanche 4 avril

Marche de La Quentinoise organisée par l'association MVE au Ru-Ban.



© Adobe Stock / david

Dimanches 18 avril et 2 mai

Élections présidentielles.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Les services publics au plus près de chez vous

Les guichets France Services ont pour mission de rapprocher les citoyens des services publics les plus essentiels, de les aider à réaliser leurs démarches administratives, notamment dématérialisées.

Contact : 39 rue du Président Jean François Kennedy - 57950 Montigny lès Metz – Tél. : 03 87 57 41 60.



Les infos, alertes et actualités de

LA COMMUNE

sont sur PanneauPocket